



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine



Équipe de rédaction :

Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara
Gaëtan Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye /
Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements et permis de bâtir	21
Investissements	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	28
Taux de diplomation aux études collégiales	28
Nombre de diplômés au baccalauréat	30
Culture et communications	33
Concepts et définitions	35

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie en terre ferme de 20 272 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine², Le Rocher-Percé, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon, et regroupe 54 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de la région est de 4,5 hab./km², ce qui la positionne au 13^e rang des régions administratives, devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean et derrière la Mauricie.

Aires protégées³

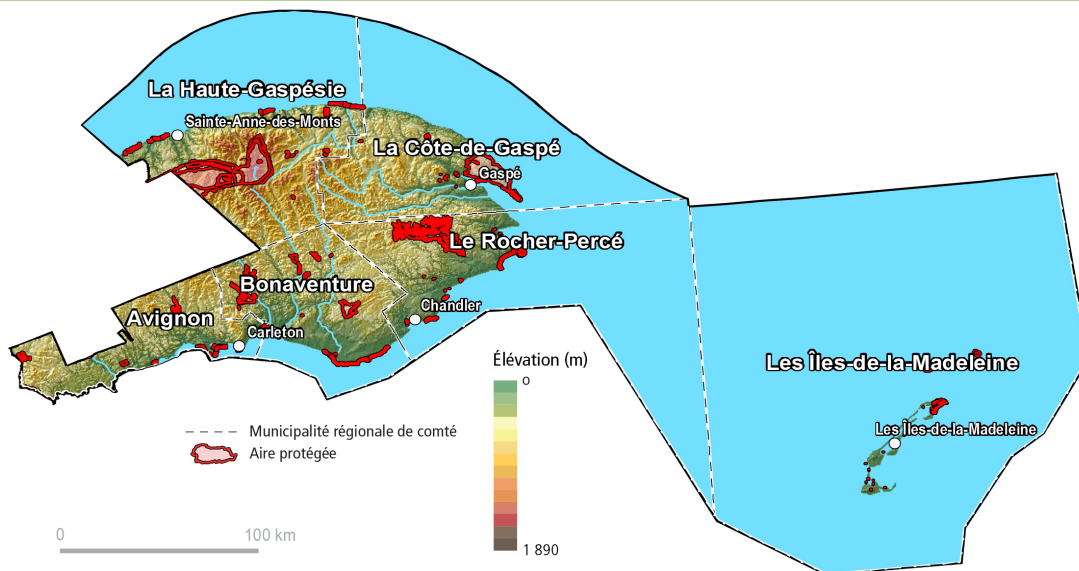
par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se trouvent, en totalité ou en partie, 201 aires protégées. Elles couvrent 1 746 km², soit 2,23 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est constituée de trois parcs nationaux du Québec, situés en totalité ou en partie dans la région et couvrant 663 km² : le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national de Miguasha et la majeure partie du parc national de la Gaspésie. La région comprend également 111 habitats fauniques contribuant à la protection de 437 km², une augmentation de 202 km² par rapport à 2015. Le Parc national du Canada de Forillon (216 km²) et sept réserves écologiques (216 km²) se situent également dans la région.

Carte 1.1

Aires protégées, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Le 10 juin 2016, la MRC géographique des Îles-de-la-Madeleine a changé officiellement de nom pour celui de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Comme les indicateurs présentés dans ce bulletin ont été produits à partir de données antérieures à cette date, l'ancienne dénomination est conservée.
3. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 91 800 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 1,1 % de la population du Québec. Elle arrive à l'avant-dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant le Nord-du-Québec et tout juste derrière la Côte-Nord. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il était de 1,3 % en 2001.

Les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure regroupent chacune 19 % de la population régionale, soit plus de 17 000 habitants en 2015. Avignon vient ensuite avec une part de près de 17 %. Les MRC des Îles-de-la-Madeleine et de La Haute-Gaspésie sont les moins peuplées; environ 13 % de la population régionale y réside, soit moins de 12 500 habitants.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
Les Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 344	1,7	– 4,9	– 9,9	13,2	13,4
Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 224	– 11,9	– 4,8	– 11,5	19,9	18,8
La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 676	– 9,8	1,4	– 5,6	19,1	19,3
La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 665	– 9,1	– 3,8	– 9,8	13,1	12,7
Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 727	– 6,6	0,8	– 4,8	18,9	19,3
Avignon	15 544	15 256	15 318	15 150	– 3,7	0,8	– 2,8	15,8	16,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 786	– 7,0	– 1,5	– 7,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine voit sa population décliner depuis plusieurs années. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2015 y est de – 7,2 pour mille. Les pertes se sont accélérées comparativement à la période 2006-2011 (– 1,5 pour mille) et atteignent un niveau comparable à celui enregistré entre 2001 et 2006 (– 7,0 pour mille).

Selon les données provisoires, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région, avec la Côte-Nord, où toutes les MRC comptent moins d'habitants en 2015 qu'en 2011. Le Rocher-Percé (– 11,5 pour mille), Les Îles-de-la-Madeleine (– 9,9 pour mille) et La Haute-Gaspésie (– 9,8 pour mille) enregistrent les déficits les plus importants de la région entre 2011 et 2015. Ces déclinis sont d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec. Dans La Côte-de-Gaspé (– 5,6 pour mille), Bonaventure (– 4,8 pour mille) et Avignon (– 2,8 pour mille), les pertes sont plus modérées, mais contrastent avec le léger accroissement de la période 2006-2011 (autour de 1,0 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2015, la moyenne d'âge de la population y est de 47,2 ans, la plus élevée de toutes les régions. Elle est de 41,7 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par la plus importante part de personnes âgées de 65 ans et plus (24,0 %) et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans (16,6 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est de 17,6 % et celui des moins de 20 ans, de 20,7 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (59,4 %) que dans l'ensemble du Québec (61,7 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Les Îles-de-la-Madeleine	12 344	1 846	7 651	2 847	100,0	15,0	62,0	23,1	51,1	47,5
Le Rocher-Percé	17 224	2 632	10 131	4 461	100,0	15,3	58,8	25,9	52,9	48,7
La Côte-de-Gaspé	17 676	3 028	10 794	3 854	100,0	17,1	61,1	21,8	50,3	46,2
La Haute-Gaspésie	11 665	1 779	6 854	3 032	100,0	15,3	58,8	26,0	53,3	48,6
Bonaventure	17 727	2 886	10 218	4 623	100,0	16,3	57,6	26,1	51,9	48,0
Avignon	15 150	3 050	8 856	3 244	100,0	20,1	58,5	21,4	48,0	44,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	15 221	54 504	22 061	100,0	16,6	59,4	24,0	51,3	47,2
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En outre, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région, avec le Bas-Saint-Laurent, où toutes les MRC comptent une plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. En 2015, la MRC d'Avignon affiche la moyenne d'âge la plus faible de la région, soit 44,6 ans, ce qui est néanmoins bien supérieur à celle du Québec. Quatre des MRC de la région ont un âge moyen supérieur à 47 ans, soit Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie et Bonaventure. La MRC de La Côte-de-Gaspé affiche quant à elle un âge moyen un peu plus faible, de 46,2 ans. Par ailleurs, les Îles-de-la-Madeleine et La Côte-de-Gaspé se distinguent par une proportion un peu plus forte d'individus d'âge actif que dans le reste de la région.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 46 400 femmes contre 45 400 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Cependant, à l'intérieur de la région, les MRC de Bonaventure et d'Avignon affichent plutôt une proportion équivalente d'hommes et de femmes chez les 20-64 ans, tandis que dans Les Îles-de-la-Madeleine et La Haute-Gaspésie, les femmes sont légèrement plus nombreuses dans ce groupe d'âge. En outre, la MRC des Îles-de-la-Madeleine compte également un peu plus de femmes que d'hommes chez les 0-19 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Les Îles-de-la-Madeleine	911	935	3 794	3 857	1 322	1 525	6 027	6 317
Le Rocher-Percé	1 363	1 269	5 113	5 018	2 144	2 317	8 620	8 604
La Côte-de-Gaspé	1 541	1 487	5 448	5 346	1 786	2 068	8 775	8 901
La Haute-Gaspésie	899	880	3 400	3 454	1 438	1 594	5 737	5 928
Bonaventure	1 478	1 408	5 102	5 116	2 161	2 462	8 741	8 986
Avignon	1 568	1 482	4 431	4 425	1 507	1 737	7 506	7 644
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 760	7 461	27 288	27 216	10 358	11 703	45 406	46 380
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,2 points), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC d'Avignon que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (11,8 %). À l'inverse, la MRC des Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,1 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : La Haute-Gaspésie (– 3,6 points), Le Rocher-Percé (– 3,2 points), Avignon (– 2,5 points), Bonaventure (– 1,9 point), La Côte-de-Gaspé (– 1,7 point), Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Les Îles-de-la-Madeleine	4,0	3,5	3,3	3,3	3,1	– 0,9
Le Rocher-Percé	12,4	11,3	10,2	9,0	9,2	– 3,2
La Côte-de-Gaspé	6,5	6,0	5,6	4,9	4,8	– 1,7
La Haute-Gaspésie	14,1	11,9	11,1	11,0	10,6	– 3,6
Bonaventure	7,9	7,3	6,8	5,8	6,0	– 1,9
Avignon	14,3	13,4	13,0	11,7	11,8	– 2,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,7	8,8	8,2	7,5	7,5	– 2,2
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,3 %) que pour les couples (4,5 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 4,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,5 point pour les couples. C'est Avignon qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (37,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Îles-de-la-Madeleine (11,9 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 2 070 familles à faible revenu, dont 1 010 sont monoparentales et 1 060 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,7	8,8	8,2	7,5	7,5	- 2,2
Famille comptant un couple	6,1	5,4	5,0	4,6	4,5	- 1,5
Sans enfants	6,9	5,9	5,4	4,9	4,7	- 2,2
Avec 1 enfant	4,6	4,3	4,1	3,6	3,6	- 1,0
Avec 2 enfants	4,3	3,7	3,8	3,4	3,8	- 0,6
Avec 3 enfants et plus	9,4	9,7	8,4	9,2	8,4	- 1,0
Famille monoparentale	27,6	26,0	24,1	22,5	23,3	- 4,3
Avec 1 enfant	24,4	23,1	21,6	20,1	20,1	- 4,3
Avec 2 enfants	30,2	29,2	25,0	24,1	26,7	- 3,4
Avec 3 enfants et plus	48,6	47,1	44,1	36,4	39,4	- 9,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,3 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Avignon (+ 2,1 %), La Côte-de-Gaspé (+ 1,8 %), Le Rocher-Percé (+ 1,5 %), La Haute-Gaspésie (+ 1,0 %), Bonaventure (+ 0,6 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine (- 0,3 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 58 920 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le revenu médian le moins élevé (58 920 \$). Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Les Îles-de-la-Madeleine	63 308	63 120	- 0,3
Le Rocher-Percé	55 188	55 990	1,5
La Côte-de-Gaspé	63 006	64 150	1,8
La Haute-Gaspésie	50 665	51 170	1,0
Bonaventure	57 828	58 180	0,6
Avignon	57 818	59 040	2,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58 160	58 920	1,3
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 0,7 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Bonaventure (+ 5,5 %), de La Haute-Gaspésie (+ 2,4 %) et d'Avignon (+ 1,6 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de La Côte-de-Gaspé (– 1,8 %), des Îles-de-la-Madeleine (– 1,3 %) et du Rocher-Percé (– 0,7 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 650 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans La Côte-de-Gaspé (41 060 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Les Îles-de-la-Madeleine	41 285	40 740	– 1,3
Le Rocher-Percé	36 480	36 220	– 0,7
La Côte-de-Gaspé	41 799	41 060	– 1,8
La Haute-Gaspésie	33 709	34 510	2,4
Bonaventure	38 404	40 520	5,5
Avignon	32 440	32 950	1,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	37 407	37 650	0,7
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

L'emploi de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine s'établit à environ 36 000 en 2015 comparativement à environ 33 000 dix ans plus tôt. Le taux d'emploi s'élève à 46 % en 2015 et demeure bien en deçà de la moyenne québécoise (59,9 %).

L'emploi à temps plein augmente à plus de 30 000 au cours de la période 2005-2015. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total se fixe à 16,2 % en 2015.

Entre 2005 et 2015, on ne note pas de variation significative de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Le nombre de chômeurs tout comme celui de la population active ont peu varié dans la région entre le début et la fin de la période. Le taux d'activité (54,0 %) ainsi que le taux de chômage (14,7 %) se maintiennent. À l'instar du taux d'emploi, le taux d'activité de la région est inférieur à celui du Québec (64,8 %). Quant au taux de chômage, il reste supérieur au taux moyen de l'ensemble du Québec (7,6 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	40,1	44,6	42,2	2,1	4 038,0	4 434,2
Emploi	32,9	37,4	35,9	3,0	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	26,7	30,3	30,2	3,5†	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	6,2	7,1	5,8	– 0,4	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	6,5	6,7	6,4	– 0,1	948,3	973,5
30 ans et plus	26,4	30,7	29,5	3,1	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	15,9	17,9	17,5	1,6	1 972,6	2 136,8
Femmes	17,0	19,5	18,5	1,5	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	7,5	7,9	7,0	– 0,5	925,8	837,0
Secteur des services	25,4	29,4	29,0	3,6	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	7,1	7,3	6,2	– 0,9	332,5	337,2
	%				%	
	Écart (points de %)					
Taux d'activité	50,8	56,6	54,0	3,2	65,6††	64,8††
Taux de chômage	17,7	16,4	14,7	– 3,0	8,2††	7,6††
Taux d'emploi	41,6	47,5	46,0	4,4	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	18,8	19,0	16,2	– 2,7	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants des 25-64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'élève à 30 298 en 2014, en baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue toutefois de façon très contrastée. Dans les six MRC que compte la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de travailleurs est en baisse, mais à des degrés variables. C'est la MRC de la Côte-de-Gaspé qui enregistre la plus forte diminution (– 1,8 %), suivie des Îles-de-la-Madeleine (– 1,7 %). À l'opposé, La Haute-Gaspésie est celle qui affiche la plus faible décroissance (– 0,7 %). Dans la majorité des territoires supralocaux, le repli de l'emploi affecte principalement les hommes, La Haute-Gaspésie et Bonaventure faisant exception.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, plus particulièrement dans La Haute-Gaspésie où il gagne 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 53,9 %. Malgré cette croissance, ce territoire présente le deuxième plus faible taux de travailleurs au Québec, après Le Rocher-Percé. D'ailleurs, cinq des six MRC de la région font partie des dix MRC du Québec ayant le taux de travailleurs le plus faible. Le taux de travailleurs dans La Côte-de-Gaspé s'élève à 66,2 %, et bien qu'il soit le plus élevé de la région, il est tout de même bien inférieur à celui du Québec (75,9 %).

Dans toutes les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le taux de travailleuses dépasse celui des hommes en 2014. Cette situation est totalement inverse à celle qui prévaut dans la grande majorité des MRC du Québec, soit 93 MRC sur 104, où le taux de travailleurs masculins est supérieur à celui des femmes. C'est dans Le Rocher-Percé que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des hommes et celui des femmes, soit une différence de 4,5 points de pourcentage à l'avantage de ces dernières. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine (2,1 points).

Revenu d'emploi médian

Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 4,9 % pour s'établir à 28 273 \$ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Les Îles-de-la-Madeleine (+ 9,2 %), tandis que la plus faible est relevée dans La Côte-de-Gaspé (+ 1,7 %).

En 2014, la MRC de La Côte-de-Gaspé est celle qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 33 733 \$. À l'opposé, Le Rocher-Percé (22 909 \$) présente le revenu le plus bas de toutes les MRC du Québec. Notons que, des quatre MRC québécoises qui ont le revenu d'emploi le plus bas, trois se trouvent dans la région; outre Le Rocher-Percé, ce sont La Haute-Gaspésie et Les Îles-de-la-Madeleine.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC d'Avignon que la différence entre les sexes est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 20,1 %¹ de moins que les hommes. Cette différence est toutefois moindre que celle qui est enregistrée pour l'ensemble du Québec (21,5 %). En revanche, la MRC de La Haute-Gaspésie est celle où l'écart est le plus faible (5,3 %). Entre 2009 et 2014, la différence de revenu entre les hommes et les femmes s'est estompée dans une seule MRC, La Côte-de-Gaspé. À l'inverse, l'écart s'est creusé dans toutes les autres MRC, en particulier dans Le Rocher-Percé et Avignon.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
Les Îles-de-la-Madeleine	4 551	4 473	-1,7	62,8	63,5	0,7	24 833	27 120	9,2
Hommes	2 233	2 182	-2,3	61,9	62,4	0,5	24 651	28 540	15,8
Femmes	2 318	2 291	-1,2	63,7	64,5	0,8	25 035	25 707	2,7
Le Rocher-Percé	5 234	5 187	-0,9	53,6	53,8	0,2	22 154	22 909	3,4
Hommes	2 564	2 507	-2,2	51,9	51,6	-0,3	23 362	24 272	3,9
Femmes	2 670	2 680	0,4	55,3	56,1	0,8	20 869	21 863	4,8
La Côte-de-Gaspé	6 544	6 425	-1,8	66,0	66,2	0,2	33 186	33 733	1,7
Hommes	3 231	3 168	-1,9	64,6	64,6	0,0	34 333	34 772	1,3
Femmes	3 313	3 257	-1,7	67,5	67,9	0,4	31 889	32 287	1,2
La Haute-Gaspésie	3 434	3 411	-0,7	53,1	53,9	0,8	24 273	25 181	3,7
Hommes	1 674	1 665	-0,5	51,5	52,2	0,7	25 182	25 865	2,7
Femmes	1 760	1 746	-0,8	54,7	55,6	0,9	23 416	24 498	4,6
Bonaventure	5 999	5 926	-1,2	61,9	62,4	0,5	28 562	29 694	4,0
Hommes	2 932	2 897	-1,2	60,6	61,2	0,6	30 992	32 819	5,9
Femmes	3 067	3 029	-1,2	63,3	63,6	0,3	25 945	26 783	3,2
Avignon	4 932	4 876	-1,1	60,3	60,5	0,2	28 092	29 339	4,4
Hommes	2 381	2 339	-1,8	59,1	59,2	0,1	31 295	33 266	6,3
Femmes	2 551	2 537	-0,5	61,5	61,8	0,3	25 969	26 576	2,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30 694	30 298	-1,3	59,9	60,3	0,4	26 962	28 273	4,9
Hommes	15 015	14 758	-1,7	58,5	58,7	0,2	28 557	30 294	6,1
Femmes	15 679	15 540	-0,9	61,3	61,8	0,5	25 491	26 462	3,8
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine enregistre un PIB de 2,9 G\$ en 2014, ce qui constitue une part de 0,8 % dans l'économie du Québec. Il s'agit de la plus petite part parmi les régions administratives, tout juste derrière celle du Nord-du-Québec (1,1 %).

La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine enregistre une croissance de 6,1 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'un taux supérieur à celui qu'on observe au Québec (+ 2,3 %), mais surtout du deuxième meilleur résultat parmi les régions administratives, après le Nord-du-Québec (+ 12,1 %). Au cours des années 2007 à 2014, l'économie de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine croît en moyenne de 4,3 % annuellement, ce qui constitue également un taux largement supérieur à celui qu'on remarque dans l'ensemble du Québec sur la même période (+ 2,6 %).

Produit intérieur brut par industrie

La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a une économie tournée davantage vers les services, mais ce secteur semble perdre de l'importance au profit des industries productrices de biens. De fait, la part du secteur des services dans le PIB régional est passée de 72,4 % en 2007 à 64,4 % en 2014. D'une valeur de 1,8 G\$, ce secteur recule de 0,5 % en 2014, tandis que le secteur des biens voit sa production augmenter de 20,7 %. Au cours des sept dernières années, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens (+ 8,2 %) dépasse également celui des services (+ 2,6 %).

À l'exception de l'industrie des services publics (– 1,3 %) qui décroît après une grosse augmentation en 2013 (+ 30,7 %), toutes les bases économiques du secteur des biens en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine connaissent une hausse de leur production. Ainsi, la construction fait une remontée de 44,6 %, à la suite d'un recul de 4,6 %, et l'industrie-clé de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse explose de 21,4 % en 2014. Ses quatre sous-industries affichent des hausses : la pêche, la chasse et le piégeage (+ 24,2 %), les cultures agricoles et l'élevage (+ 23,2 %), les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 16,7 %) et la foresterie et l'exploitation forestière (+ 12,4 %). Enfin, le groupe de la fabrication croît de 7,7 %, tandis que l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz fléchit de 8,9 %.

Les deux bases économiques du secteur des services en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine affichent des résultats différents en 2014 : l'industrie de l'hébergement et des services de restauration augmente de 0,9 %, tandis que celle des soins de santé et de l'assistance sociale recule de 1,0 %. De nombreuses industries sont en décroissance en cette année. C'est le cas notamment des services professionnels, scientifiques et techniques (– 4,8 %), de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (– 3,6 %), du transport et de l'entreposage (– 2,8 %) et des services d'enseignement (– 2,5 %). En outre, les administrations publiques, une industrie relativement importante en termes de part dans le PIB, fléchissent de 0,6 % en 2014. À l'inverse, le commerce de détail et le commerce de gros connaissent respectivement une hausse de 3,0 % et de 1,4 %. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui occupe 12,5 % du PIB régional, augmente de 1,4 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$			%		
Ensemble des industries	2 138 664	2 705 563	2 871 669	100,0	4,3	6,1
Secteur de production de biens	589 699	847 299	1 022 364	35,6	8,2	20,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	160 170	172 904	209 880	7,3	3,9	21,4
Cultures agricoles et élevage	70 787	69 970	86 195	3,0	2,9	23,2
Foresterie et exploitation forestière	34 701	31 470	35 383	1,2	0,3	12,4
Pêche, chasse et piégeage	49 677	65 247	81 047	2,8	7,2	24,2
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	5 004	6 217	7 255	0,3	5,4	16,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	25 815	48 263	43 989	1,5	7,9	- 8,9
Services publics	106 502	177 028	174 654	6,1	7,3	- 1,3
Construction	147 139	298 356	431 525	15,0	16,6	44,6
Fabrication	150 073	150 748	162 316	5,7	1,1	7,7
Fabrication d'aliments	48 930	49 341	60 371	2,1	3,0	22,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	29 661	21 914	25 528	0,9	- 2,1	16,5
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	1 548 965	1 858 263	1 849 304	64,4	2,6	- 0,5
Commerce de gros	45 159	50 372	51 100	1,8	1,8	1,4
Commerce de détail	150 051	176 243	181 502	6,3	2,8	3,0
Transport et entreposage	89 061	91 800	89 257	3,1	0,0	- 2,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	29 385	31 754	31 999	1,1	1,2	0,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	288 509	354 081	359 192	12,5	3,2	1,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	43 406	60 454	57 552	2,0	4,1	- 4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	31 900	43 941	43 593	1,5	4,6	- 0,8
Services d'enseignement	206 902	218 477	212 954	7,4	0,4	- 2,5
Soins de santé et assistance sociale	299 079	343 216	339 614	11,8	1,8	- 1,0
Arts, spectacles et loisirs	11 823	10 893	10 503	0,4	- 1,7	- 3,6
Hébergement et services de restauration	116 668	124 810	125 909	4,4	1,1	0,9
Autres services, sauf les administrations publiques	51 652	68 995	64 637	2,3	3,3	- 6,3
Administrations publiques	185 369	283 226	281 492	9,8	6,1	- 0,6

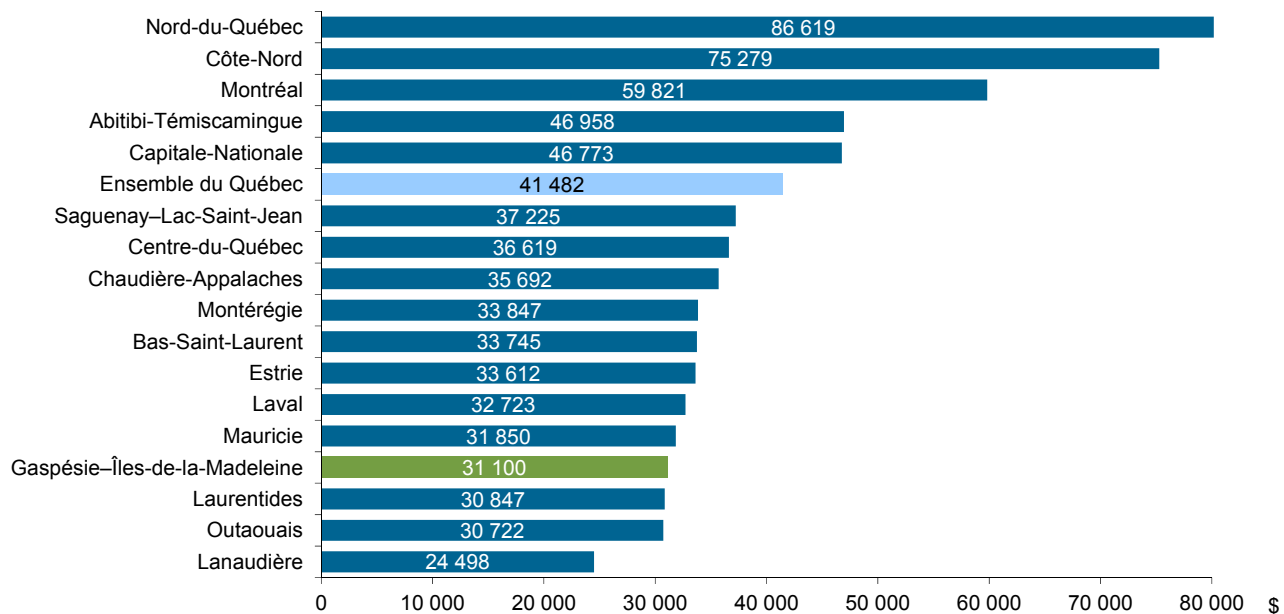
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Il se chiffre à 31 100 \$ en 2014 dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, soit le quatrième moins élevé au Québec (41 482 \$). Sa croissance annuelle (+ 7,2 %) est toutefois nettement supérieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 1,5 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,9 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,2 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable principalement à une hausse plus lente de la rémunération des salariés ainsi que des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est légèrement plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 23 324 \$ par habitant en 2014, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se classe au 16^e et avant-dernier rang des régions administratives. Seul le Bas-Saint-Laurent fait moins bonne figure avec un revenu disponible par habitant de 23 317 \$. Dans l'ensemble du Québec, il s'établit à 26 046 \$, soit exactement 2 722 \$ de plus qu'en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014

	Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	22 071	31 537	– 9 466
Rémunération des salariés	18 002	24 790	– 6 788
Revenu mixte net	2 432	3 513	– 1 080
Revenu agricole net	51	71	– 20
Revenu non agricole net	1 410	1 743	– 333
Revenu de location	971	1 698	– 727
Revenu net de la propriété	1 636	3 234	– 1 598
Plus :			
Transferts courants reçus	10 860	8 235	2 625
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	45	107	– 61
Des sociétés financières	1 983	2 175	– 192
Des administrations publiques	8 828	5 890	2 938
Administration fédérale	4 832	2 600	2 232
Administration provinciale	2 169	1 776	393
Administrations autochtones	18	5	13
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 809	1 509	300
Des non-résidents	4	63	– 59
Moins :			
Transferts courants payés	9 608	13 726	– 4 118
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	233	377	– 145
Aux sociétés financières	2 544	3 944	– 1 400
Aux administrations publiques	6 821	9 259	– 2 437
Impôts directs des particuliers	4 067	6 082	– 2 015
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 121	2 628	– 507
Autres transferts courants aux administrations publiques	633	548	85
Aux non-résidents	10	146	– 136
Égal :			
Revenu disponible	23 324	26 046	– 2 722

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (18 002 \$) demeure nettement inférieure à celle de la province (24 790 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus bas en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2 432 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

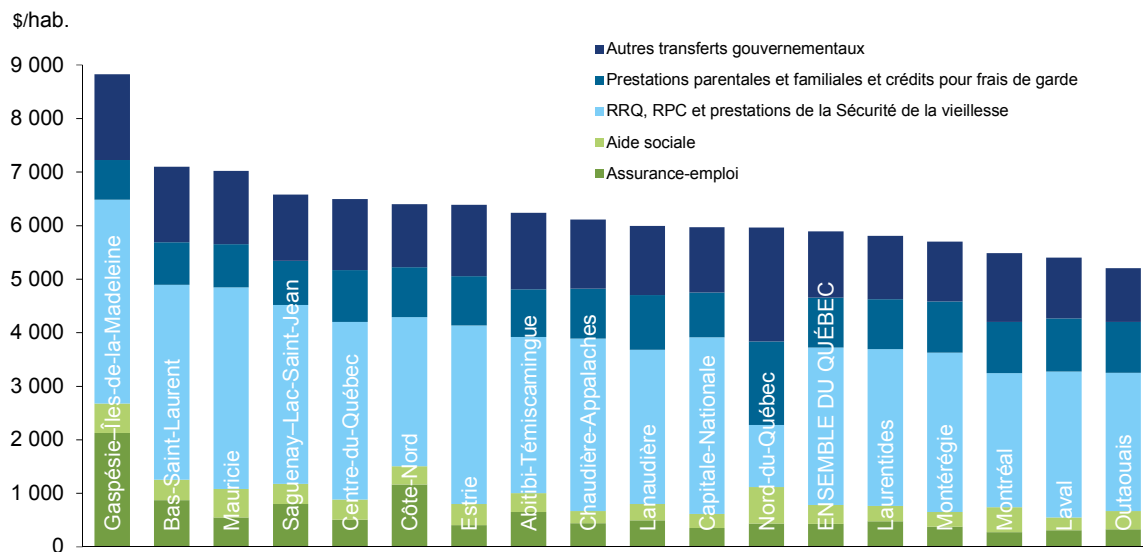
La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 8 828 \$ en moyenne aux résidents de la région en 2014, soit 2 938 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux de chômage significativement plus haut que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, reflétant ainsi un taux de natalité plus faible.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont légèrement moins élevés en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1 983 \$) que dans l'ensemble de la province (2 175 \$). Soulignons toutefois qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6 821 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 \$). Il importe de mentionner que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est l'une des rares régions administratives dans laquelle les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont cotisé, en moyenne, 2 544 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2014 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans Les Îles-de-la-Madeleine (+ 2,0 %), Avignon (+ 1,8 %) et La Haute-Gaspésie (+ 1,6 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle observée au Québec (+ 1,5 %) grâce, notamment, à une croissance plus rapide du revenu mixte net. La MRC de Bonaventure (+ 0,4 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une croissance plus lente du revenu net de la propriété et d'une baisse des transferts en provenance des administrations publiques.

En dépit d'une croissance plus importante en 2014, la MRC de La Haute-Gaspésie (20 611 \$) continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans Les Îles-de-la-Madeleine (25 366 \$) qu'il est le plus élevé. Notons que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est l'une des seules régions au Québec où aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 046 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$ / hab.					%	
Les Îles-de-la-Madeleine	22 464	23 321	24 143	24 864	25 366	2,0	3,1
Le Rocher-Percé	19 813	20 574	21 826	22 511	22 810	1,3	3,6
La Côte-de-Gaspé	21 292	22 342	23 089	23 983	24 157	0,7	3,2
La Haute-Gaspésie	18 473	19 146	20 071	20 282	20 611	1,6	2,8
Bonaventure	20 883	21 811	22 807	23 556	23 656	0,4	3,2
Avignon	19 947	20 717	22 033	22 570	22 974	1,8	3,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20 513	21 362	22 381	23 039	23 324	1,2	3,3
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC du Rocher-Percé sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu plus de 10 000 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire de la péninsule gaspésienne. À l'opposé, c'est dans La Côte-de-Gaspé (7 821 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine devraient atteindre 965,6 M\$, en hausse de 20,6 %, suivant une poussée de 55,1 % en 2014 et un recul de 9,3 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La région représenterait ainsi 2,6 % du total québécois (37,3 G\$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine arrive au troisième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 75,7 % de l'investissement régional, sont en progression de 27,2 % en 2015, pour atteindre 731,3 M\$, à la suite du bond de 126,9 % en 2014 et du recul de 13,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 5,1 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans les secteurs de la fabrication (406,9 M\$) et des services publics (311,5 M\$), soit respectivement 55,6 % et 42,6 % du total des industries productrices de biens et 42,1 % et 32,3 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 24,3 % de l'investissement régional, est en hausse de 3,8 % en 2015 et se chiffre à 234,3 M\$, à la suite des reculs de 14,1 % en 2014 et de 5,0 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 1,0 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 145,0 M\$ en 2015, soit 61,9 % du total des industries productrices de services et 15,0 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 74,7 % de l'investissement total, est en progression de 26,8 % en 2015, pour s'élever à 720,9 M\$, à la suite du boom de 195,4 % en 2014 et du recul de 24,6 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente 4,0 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent une progression de 5,4 % en 2015, pour s'établir à 244,7 M\$, à la suite de la diminution de 28,3 % en 2014 et de l'augmentation de 3,1 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine accapare 1,3 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 90,6 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 9,4 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	584,5	292,9	253,4	575,0	731,3	27,2	75,7	5,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	5,2	5,3	0,9	0,8	0,4	- 55,0	0,0	0,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	12,0	x	x	x	x	..	..	..
Services publics	553,9	196,9	235,3	230,9	311,5	34,9	32,3	5,0
Construction	8,1	x	x	x	x	..	..	..
Fabrication	5,4	7,0	4,8	329,7	406,9	23,4	42,1	9,9
Industries productrices de services	281,0	276,7	262,9	225,8	234,3	3,8	24,3	1,0
Commerce de gros	3,1	4,0	2,5	3,0	4,1	36,9	0,4	0,6
Commerce de détail	6,7	10,3	F	7,2	6,1	- 14,7	0,6	0,5
Transport et entreposage	6,7	16,1	7,3	9,4	6,8	- 28,0	0,7	0,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	6,5	7,9	29,0	2,3	1,5	- 34,4	0,2	0,1
Finance et assurances ³	16,8	21,6	x	2,8	1,9	- 32,8	0,2	0,6
Services immobiliers et services de location et de location à bail	7,0	10,7	5,6	4,8	2,7	- 43,8	0,3	0,2
Services professionnels scientifiques et techniques	4,0	3,0	2,2	4,1	2,2	- 46,3	0,2	0,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,1	x	0,5	0,4	- 18,1	0,0	0,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,8	3,1	x	3,2	1,5	- 52,5	0,2	0,8
Services d'enseignement	31,8	23,7	17,1	23,3	31,8	36,2	3,3	1,5
Soins de santé et assistance sociale	31,4	25,0	x	28,6	22,6	- 21,0	2,3	1,0
Arts, spectacles et loisirs	1,2	0,9	1,5	1,1	1,5	42,1	0,2	0,5
Services d'hébergement et de restauration	4,6	5,3	F	5,1	5,4	5,4	0,6	0,7
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	2,0	1,9	x	0,8	0,9	3,1	0,1	0,7
Administrations publiques ⁵	156,6	143,3	155,5	129,7	145,0	11,8	15,0	1,7
Secteur privé	463,9	255,4	192,5	568,6	720,9	26,8	74,7	4,0
Secteur public	401,6	314,2	323,8	232,2	244,7	5,4	25,3	1,3
Construction	768,4	452,4	426,8	706,5	875,2	23,9	90,6	3,7
Matériel et outillage	97,1	117,1	89,5	94,4	90,4	- 4,3	9,4	0,7
Total	865,5	569,6	516,3	800,9	965,6	20,6	100,0	2,6

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

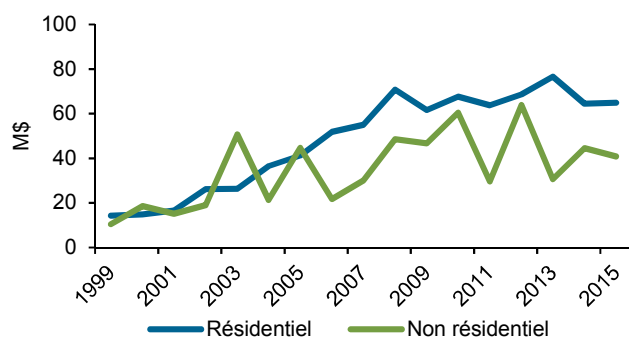
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine atteint 105,7 M\$ en 2015, en baisse de 3,1 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs industriel (– 15,5 %), institutionnel (– 14,1 %) et commercial (– 3,9 %), alors que le secteur résidentiel est en hausse (+ 0,5 %). La valeur des permis de bâtir est inférieure à la moyenne de 2011-2014 (110,6 M\$).

Figure 6.2.1

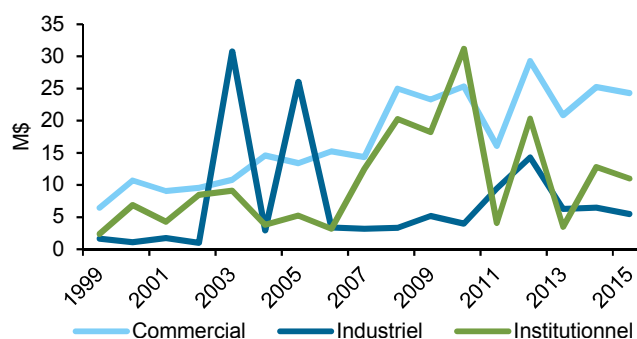
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Secteur résidentiel

La hausse de la valeur des permis dans le secteur résidentiel semble s'essouffler et ce secteur varie peu en 2015 (64,9 M\$ comparativement à la moyenne des quatre dernières années qui se chiffre à 68,4 M\$). À l'échelle des MRC, trois d'entre elles enregistrent une valeur supérieure à leur moyenne de 2011-2014 : les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure. Deux municipalités se démarquent : Gaspé dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (24,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 19,1 M\$) et Chandler dans la MRC du Rocher-Percé (8,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 5,1 M\$).

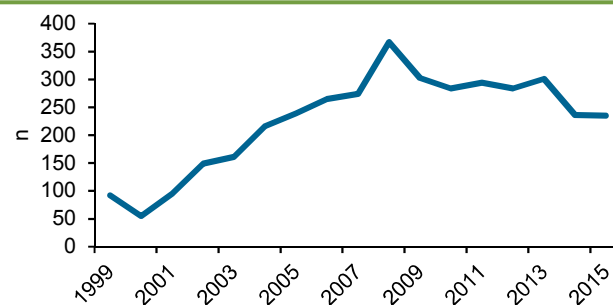
Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont autorisé la création de 235 logements en 2015, comparativement à 236 en 2014 (– 0,4 %). La MRC de La Côte-de-Gaspé est celle où le plus grand nombre de permis de bâtir ont été accordés (118 logements en 2015).

Fortement influencé par la municipalité de Carleton-sur-Mer, le nombre de logements en 2015 est en chute dans la MRC d'Avignon (26 logements), après un sommet de 72 logements en 2014. Quant à la MRC de Bonaventure, après un piètre résultat en 2014 (17 logements), elle affiche 50 nouveaux logements en 2015, fortement aidée par la municipalité de Caplan. Enfin, la MRC des Îles-de-la-Madeleine crée seulement 10 logements en 2015.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Les Îles-de-la-Madeleine	69	37	43	36	10	46
Le Rocher-Percé ¹	19	30	50	25	20	31
La Côte-de-Gaspé	107	91	107	79	118	96
La Haute-Gaspésie ¹	19	22	14	7	11	16
Bonaventure ¹	37	35	35	17	50	31
Avignon ¹	43	69	52	72	26	59
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine¹	294	284	301	236	235	279
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir du secteur commercial de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'élève à 24,3 M\$ en 2015, ce qui est supérieur à la moyenne 2011-2014 (22,9 M\$). Quatre des six MRC que compte la région obtiennent des résultats supérieurs à leur moyenne de 2011-2014 : Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon. La municipalité de Maria dans la MRC d'Avignon (3,6 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,7 M\$) et celle de Percé dans la MRC du Rocher-Percé (2,0 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,5 M\$), entre autres, enregistrent des sommets en 2015.

Après un sommet de 14,3M\$ en 2012, le secteur industriel revient à un niveau plus modéré (5,5 M\$ en 2015, moyenne 2011-2014 : 9,1 M\$). La MRC de La Haute-Gaspésie est la seule qui présente une valeur des permis industriels supérieure à la moyenne des quatre dernières années. Par ailleurs, la municipalité de Gaspé, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, représente 74 % de la valeur des permis de bâtir industriels de la région.

Le secteur institutionnel évolue en dents de scie depuis 2007 et se chiffre à 11,0 M\$ en 2015, soit un peu plus que la moyenne de 2011-2014 (10,2 M\$). Dans deux MRC de la région, soit La Côte-de-Gaspé et Bonaventure, la valeur des permis institutionnels en 2015 est supérieure à la moyenne 2011-2014. D'ailleurs, la municipalité de New Richmond, dans la MRC de Bonaventure, affiche une valeur en forte croissance (1,0 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,3 M\$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
Les Îles-de-la-Madeleine	4 326	10 020	2 080	2 190	30	1 360	72	780
Le Rocher-Percé ¹	13 791	11 009	4 760	3 587	548	1 101	911	2 459
La Côte-de-Gaspé	25 529	20 021	5 652	10 100	4 053	4 853	4 466	2 739
La Haute-Gaspésie ¹	4 022	5 214	1 514	1 204	204	76	1 362	1 792
Bonaventure ¹	7 963	7 867	4 743	4 086	498	975	2 991	497
Avignon ¹	9 271	14 262	5 541	1 707	154	758	1 194	1 900
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine¹	64 902	68 392	24 290	22 874	5 487	9 123	10 996	10 166
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

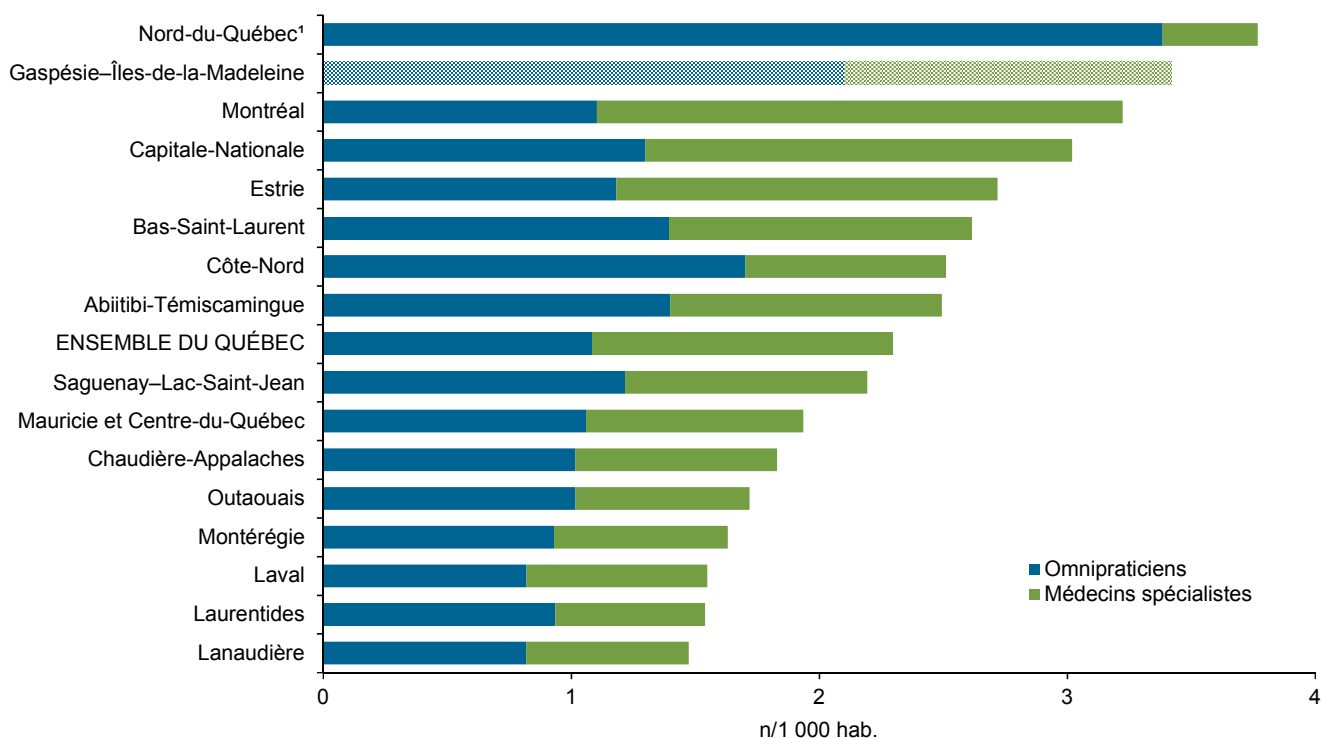
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de médecins s'établit à 316, soit un ratio de 3,4 médecins pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au deuxième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 4,6 % dans la région. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine concerne principalement les spécialistes (+ 8,0 %), le nombre d'omnipraticiens en 2014 dépassant de peu celui de 2010 (2,6 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	302	316	4,6	3,19	3,42	0,23
Omnipraticiens	189	194	2,6	2,00	2,10	0,10
Spécialistes	113	122	8,0	1,19	1,32	0,13
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 1 635 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une faible augmentation de 0,9 % par rapport à 2010-2011. Cette légère croissance ne se manifeste pas de la même façon dans toutes les catégories du personnel infirmier; le nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes affiche une hausse de 52,7 % alors que celui des infirmières a diminué (– 11,9 %). L'effectif des préposées aux bénéficiaires s'est accru de 5,8 % et celui des infirmières auxiliaires a peu changé.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					
						%
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 621	1 615	1 629	1 658	1 635	0,9
Infirmières	700	662	625	612	617	– 11,9
Infirmières cliniciennes et praticiennes	131	159	174	194	200	52,7
Infirmières auxiliaires	340	337	351	359	342	0,6
Préposées aux bénéficiaires	450	457	479	493	476	5,8
Nombre pour 1 000 habitants ³	17,12	17,09	17,34	17,78	17,71	3,4
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 439 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est de 59,9 %. Ce taux est plus faible que celui des deux cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec pour la période observée. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2006 où il s'élève à 18,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 10,5 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 63,9 % contre 53,3 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 220 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 73,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 102 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 61,8 %. Particularité de la région, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition peut dépasser le nombre d'inscriptions dans un programme technique (117 inscrits à l'automne 2009). Ces étudiants sont ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (33,3 % pour la cohorte de 2009). En général, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont plus élevés que ceux des hommes. Les deux seules exceptions dans la région sont à noter pour la formation technique des cohortes 2007 et 2009.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 10,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (10,5 %) porte à 70,4 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	72,5	74,3	73,3	70,2	73,2
Hommes	62,2	64,5	65,2	65,1	62,3
Femmes	78,7	79,9	77,9	73,3	79,0
Technique	51,3	46,3	55,8	59,8	61,8
Hommes	47,1	38,2	57,7	56,7	69,4
Femmes	54,7	52,1	53,8	60,9	57,6
Accueil ou transition	47,4	38,9	34,8	36,0	33,3
Hommes	44,1	28,2	22,6	29,7	28,8
Femmes	50,0	47,1	45,7	40,8	36,9
Ensemble des programmes	61,8	59,9	63,1	60,3	59,9
Hommes	53,9	49,0	55,4	54,7	53,3
Femmes	67,2	67,0	68,4	63,5	63,9

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 294 bacheliers proviennent de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine voit légèrement croître le nombre de bacheliers à un taux annuel moyen de 0,7 % (passant de 284 à 294), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la forte hausse observée au Québec en 2013 par rapport à 2012 (+ 12,6 %), la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine enregistre une augmentation plus modérée du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat (+ 5,8 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n							%	
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	284	267	268	278	278	294	5,8	0,7	100,0
Hommes	94	99	81	79	85	80	- 5,9	- 3,2	27,2
Femmes	190	168	187	199	193	214	10,9	2,4	72,8
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 72,8 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 190 à 214. Tout comme au Québec, l'année 2013 génère une croissance importante des diplômées dans la région par rapport à 2012 (+ 10,9 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cette proportion de diplômés se retrouve à un niveau légèrement inférieur à celui du Québec en 2013 (64,6 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). Contrairement à l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe en importance (19,4 % c. 12,4 % au Québec), alors que le domaine des sciences pures et appliquées constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire à l'échelle provinciale.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	16,5	18,7	62,7	2,1	284
2009	11,2	18,7	65,2	4,9	267
2010	17,9	13,8	64,6	3,7	268
2011	13,7	18,3	64,0	4,0	278
2012	14,7	14,7	67,6	2,9	278
2013	19,4	12,9	64,6	3,1	294
Hommes					
2008	8,5	35,1	54,3	—	94
2009	—	34,3	59,6	—	99
2010	6,2	27,2	63,0	—	81
2011	7,6	39,2	50,6	—	79
2012	5,9	35,3	56,5	—	85
2013	6,3	33,8	56,3	—	80
Femmes					
2008	20,5	10,5	66,8	—	190
2009	16,7	9,5	68,5	5,4	168
2010	23,0	8,0	65,2	3,7	187
2011	16,1	10,1	69,3	4,5	199
2012	18,7	5,7	72,5	3,1	193
2013	24,3	5,1	67,8	2,8	214

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2013, la proportion est de 67,8 % chez les femmes et de 56,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (24,3 % f c. 6,3 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (5,1 % f c. 33,8 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine obtiennent principalement leur diplôme de deux universités en 2013 (tableau 3) : l'Université Laval (42,5 %) et l'Université du Québec à Rimouski (24,8 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université du Québec à Montréal décerne les diplômes à 6,1 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	36,3	35,6	32,5	45,0	41,4	42,5
Université de Montréal	%	8,8	10,9	9,0	7,6	7,9	4,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	13,0	12,4	10,1	8,3	5,4	5,4
Université du Québec à Montréal	%	6,0	6,7	10,1	7,6	5,4	6,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	4,2	2,6	3,0	1,8	4,3	4,1
Université du Québec à Chicoutimi	%	2,1	—	—	—	1,8	1,7
Université du Québec à Rimouski	%	18,3	20,2	21,6	18,3	19,1	24,8
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	2,2	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	2,2	2,5	5,8	3,1
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	—	—
Télé-université	%	—	—	—	—	—	—
Université McGill	%	—	2,2	—	—	—	—
Université Concordia	%	2,1	1,9	3,0	2,5	2,2	1,7
Université Bishop's	%	4,6	—	—	1,8	2,9	—
Total	n	284	267	268	278	278	294

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine regroupe sur son territoire 24 salles de spectacles, plus de 30 institutions muséales¹, 6 librairies et 4 écrans répartis dans 3 cinémas. En pondérant la taille de sa population², la région compte 130 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre largement supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (26 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8) et aux institutions muséales (36,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (4,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	31	24	3,8	26,0	7,8
Institutions muséales ²	35	34	7,8	36,8	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	3	3	0,8	3,2	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	50	50	7,2	54,2	8,4
Librairies	6	6	1,7	6,5	4,2
Cinémas et ciné-parcs	3	3	3,0	3,2	1,2
Écrans	4	4	0,5	4,3	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des institutions muséales (2 859 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (496 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (279 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité 2014	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2014
			Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	292	3,5	3,2	2,1	2,1	1,7
Entrées	n	45 827	590,3	496,3	818,2	827,6	0,7
Assistance des cinémas							
Entrées	n	25 727	388,9	278,6	2 594,8	2 295,9	0,1
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	264 012	2 682,1	2 859,3	1 740,4	1 676,9	1,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs¹	\$	10 722 766	36 334,7	36 658,8	54 227,5	48 414,1	2,7

1. Elles incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

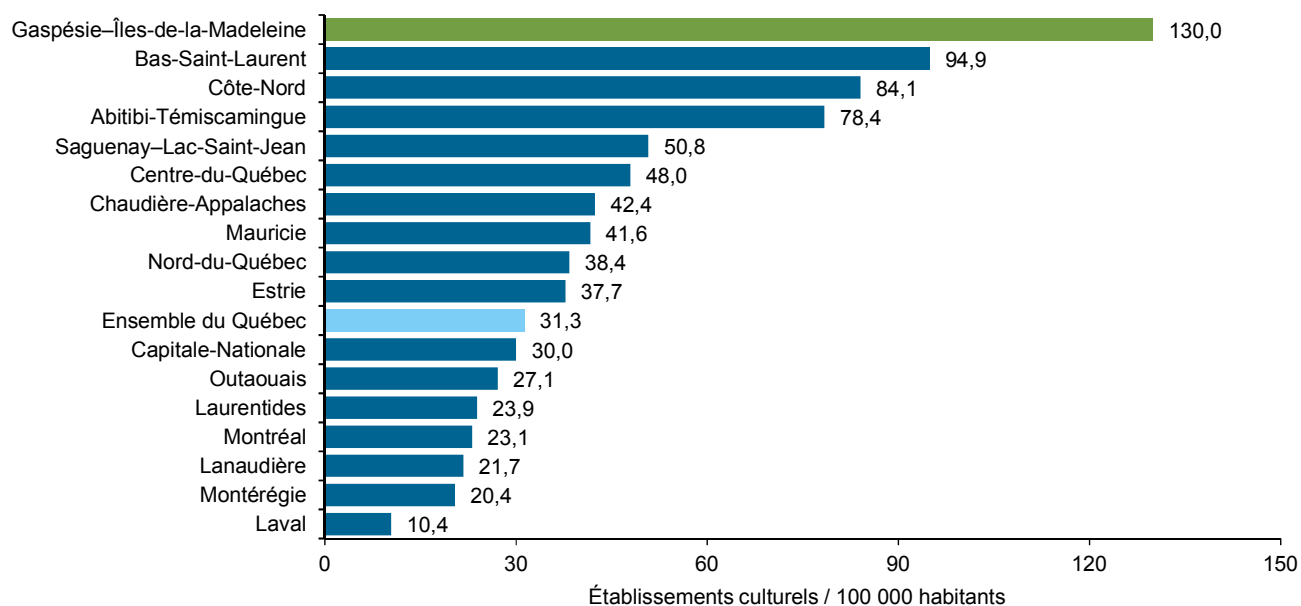
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

2. Parce que la taille de la population de la région de la Gaspésie–Île-de-la-Madeleine est inférieure à 100 000 habitants (92 336 en 2014), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

Réserve écologique

Une réserve écologique est une aire constituée pour l'une des fins suivantes : 1^o conserver dans leur état naturel, le plus intégralement possible et de manière permanente, des éléments constitutifs de la diversité biologique, notamment par la protection des écosystèmes et des éléments ou processus qui en assurent la dynamique ; 2^o réserver des terres à des fins d'étude scientifique ou d'éducation ; 3^o sauvegarder les habitats d'espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi ; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire.

Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèves.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèves et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet

une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme (2013) : 20 272 km²

Population (2015^p) : 91 786 habitants

Densité de population : 4,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Gaspé 15 040 habitants
- Les Îles-de-la-Madeleine 11 875 habitants
- Chandler 7 359 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière
- Cultures agricoles et élevage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²	
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015			2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p		Var. 14/13
	n	pour 1 000								
			%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1	
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8	
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0	
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2	
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7	
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9	
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8	
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5	
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5	
Les Îles-de-la-Madeleine	12 344	– 9,9	..	63,5	..	..	25 366	2,0	3,1	
Le Rocher-Percé	17 224	– 11,5	..	53,8	..	..	22 810	1,3	9,2	
La Côte-de-Gaspé	17 676	– 5,6	..	66,2	..	..	24 157	0,7	4,8	
La Haute-Gaspésie	11 665	– 9,8	..	53,9	..	..	20 611	1,6	10,6	
Bonaventure	17 727	– 4,8	..	62,4	..	..	23 656	0,4	6,0	
Avignon	15 150	– 2,8	..	60,5	..	..	22 974	1,8	11,8	
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8	
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5	
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7	
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4	
Montréal	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8	
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6	
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2	

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Superficie en terre ferme (2013)	20 272 km ²
Population totale (2015 ^e)	91 786 hab.
Densité de population	4,5 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	2,2 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	7,5 %
Emploi (2015)	35,9 k
Taux d'activité (2015)	54,0 %
Taux d'emploi (2015)	46,0 %
Taux de chômage (2015)	14,7 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	31 100 \$
Revenu disponible par habitant (2014)	23 324 \$
Dépenses en immobilisation (2015)	966 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	3,42
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	59,9 %